

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc 1 : Organiser son intervention de déconstruction d'un bâtiment</b>			
Installation de l'intervention	<b>Mettre en place l'intervention de déconstruction</b> , à partir des consignes écrites ou orales et sous la supervision de son supérieur hiérarchique afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire illustré écrit</li> <li>▪ Livret de validation des compétences</li> <li>▪ Entretien avec le jury</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prise de connaissance des règles de chantier et des documents du chantier (PPSP, CCTP, plan de retrait d'amiante) lors de leur présentation orale est attentive</li> <li>- La prise de connaissance des instructions relatives à son intervention lors de la présentation orale de sa hiérarchie est attentive</li> <li>- Les règles d'usage de la base vie (sécurité, hygiène, utilisation des installations) affichées sur le chantier sont respectées</li> <li>- La base vie est installée conformément aux consignes de sa hiérarchie</li> <li>- Le responsable hiérarchique est questionné sur les consignes de travaux en cas d'incompréhension</li> <li>- Les étapes des travaux de curage sont identifiées</li> <li>- La consommation d'eau, d'électricité et des autres consommables est raisonnée selon les principes d'éco-responsabilité</li> </ul>
	<b>Accompagner les intérimaires et les nouveaux arrivants</b> sur le chantier en leur rappelant les règles de sécurité du chantier afin de réduire les risques et accidents		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les règles de chantier et d'usage de la base vie sont restituées de manière claire</li> <li>- Les règles de sécurité liées aux travaux de curage sont rappelées tout au long de l'intervention</li> <li>- Le matériel nécessaire à l'intervention des intérimaires est identifié et préparé à partir des consignes de la hiérarchie</li> </ul>
Sécurisation de l'ouvrage	<b>Contrôler la sécurité des éléments de l'ouvrage</b> en identifiant les zones à risque afin de les signaler aux autres intervenants du chantier et de mettre en place les actions correctives		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'état des garde-corps est vérifié</li> <li>- L'état des planchers est vérifié</li> <li>- La coupure et l'alimentation des fluides sont contrôlées</li> <li>- Les zones et situations présentant des risques sont identifiées</li> <li>- La hiérarchie est alertée des zones dangereuses identifiées</li> </ul>
	<b>Mettre en place les dispositifs de sécurité (signalisation, EPI...)</b> à partir des consignes et des risques identifiés afin de préserver son intégrité physique et celle des autres intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les zones identifiées sont renforcées selon les consignes de la hiérarchie</li> <li>- Les zones présentant des risques sont signalées à l'aide des dispositifs de signalisation adéquats et conformément aux instructions de la hiérarchie</li> <li>- Les zones présentant des risques de chute sont purgées</li> <li>- Les zones dangereuses ne pouvant être renforcées sont condamnées conformément aux consignes de sa hiérarchie</li> </ul>	

	<p><b>Garantir la stabilité de l'ouvrage</b> en étayant et boisant les éléments désignés par la hiérarchie afin permettre le positionnement des machines-engins et la désolidarisation des bâtiments voisins</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les plans d'étaieement sont respectés</li> <li>- Les plans de boisement sont respectés</li> <li>- Les règles de l'art d'étaieement et de boisement sont respectées</li> <li>- L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail</li> </ul>
<p>Mise en place des outillages et des équipements nécessaires aux opérations de curage et d'évacuation</p>	<p><b>Installer les dispositifs d'évacuation des déchets</b> dans le respect des consignes de sa hiérarchie (localisation, positionnement) afin de permettre une évacuation des déchets en toute sécurité</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les plans d'implantation des trémies et des goulottes sont respectés</li> <li>- La fixation des trémies et des goulottes est contrôlée visuellement</li> <li>- Les éventuels défauts de fixation des trémies et des goulottes sont identifiés</li> <li>- Les éventuels défauts de fixation des trémies et des goulottes sont corrigés</li> <li>- L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail</li> </ul>
	<p><b>Déployer les outillages et matériels nécessaires aux travaux de curage</b> avec les moyens de manutention adaptés en s'assurant de leur bon fonctionnement afin de pouvoir démarrer l'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le matériel et les outillages nécessaires à son intervention sont identifiés à partir de la liste préétablie fournie par sa hiérarchie</li> <li>- L'état de fonctionnement de l'outillage est contrôlé selon leur notice d'utilisation</li> <li>- Dans le cas d'engins mécaniques, le contrôle des niveaux et de l'état d'usure est réalisé</li> <li>- Le matériel est amené dans la zone d'intervention dans le respect des règles de sécurité collectives et individuelles</li> <li>- Les gestes conventionnels de guidage au grutier sont réalisés conformément à la norme AFNOR FD E 52-401 (manœuvre à vue des grues à tour et grues mobiles - gestes de commandement)</li> <li>- Les éléments à déplacer sont élingués de manière à permettre leur grutage</li> <li>- L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail</li> </ul>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc 2 : Réaliser les travaux de curage d'un bâtiment</b>			
Curage des éléments non constitutifs et/ou non structurels de l'ouvrage	<b>Déposer les éléments non constitutifs et/ou non structurels du bâtiment</b> en utilisant les outils à main portatifs ou mini-engins adéquats (tronçonneuse, burineur, marteau-piqueur, compresseur, scie sabre, disqueuse, mini-pelle, mini-chargeur) et en préservant l'intégrité des éléments réemployables désignés par la hiérarchie afin de mettre à nu la structure du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire illustré écrit</li> <li>▪ Livret de validation des compétences</li> <li>▪ Entretien avec le jury</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le curage est réalisé selon les instructions et le marquage de la hiérarchie</li> <li>- Les éléments structurels du bâtiment sont identifiés à partir du marquage de la hiérarchie et demeurent intacts</li> <li>- Les techniques de dépose d'éléments réutilisables sont appliquées selon les consignes de la hiérarchie</li> <li>- Les moyens techniques (petite nacelle, échafaudage roulant...) ainsi que les gestes et postures permettant de limiter les risques sur son intégrité physique sont mobilisés</li> <li>- Les outils à main portatifs sont utilisés dans le respect de leurs règles d'utilisation</li> <li>- Les situations et opérations présentant des risques d'exposition à la silice, aux poussières de bois, aux rejets des moteurs thermiques et aux fumées sont identifiées</li> <li>- Les voies de circulation du chantier ne sont pas encombrées</li> <li>- Les risques de chute d'éléments, d'outils et de personnes sont identifiés et sécurisés tout au long de l'intervention de curage selon les règles de sécurisation du chantier</li> <li>- L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail</li> <li>- La consommation d'eau, d'électricité et des autres consommables est raisonnée selon les principes d'éco-responsabilité</li> </ul>
	<b>Déplacer les mini-engins tout au long de l'intervention</b> dans le respect des règles de sécurité afin de pouvoir réaliser les opérations de curage dans l'ensemble du bâtiment		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'étaieement des planchers est contrôlé avant la mise en place et l'utilisation d'un mini-engin</li> <li>- Les mini-engins sont attachés selon les règles de sécurité du chantier lorsqu'ils sont en hauteur</li> <li>- Les capacités de portage des plateformes sur mâts sont contrôlées avant leur utilisation pour déplacer les mini-engins</li> <li>- La hiérarchie est alertée en cas de non-adaptation des moyens de déplacement des engins à l'aide des moyens de communication mis à disposition</li> <li>- Les zones d'évolution des engins sont prises en compte et respectées</li> <li>- L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail</li> </ul>
	<b>Mettre en sécurité le chantier en cas de découverte non conforme aux instructions</b> en identifiant et signalant auprès des autres intervenants et de sa hiérarchie les éventuels matériaux non repérés et présentant des risques (amiante, plomb, chimique...) afin de préserver l'intégrité physique des intervenants		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante non repérés et non marqués sont identifiés</li> <li>- Les éléments susceptibles de présenter d'autres dangers (plomb, produits chimiques...) non repérés et non marqués sont identifiés</li> <li>- La hiérarchie est alertée à l'aide des moyens de communication mis à disposition</li> <li>- La procédure de mise en sécurité et d'alerte des personnes est appliquée conformément aux règles du chantier</li> <li>- La zone est balisée à l'aide des dispositifs de signalisation adéquats</li> <li>- L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail</li> <li>- La consommation d'eau, d'électricité et des autres consommables est raisonnée selon les principes d'éco-responsabilité</li> </ul>

	<p><b>Trier les déchets</b> en les distinguant selon leur catégorie et leur potentiel de réemploi afin de permettre leur revalorisation et leur évacuation</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents types de matériaux sont identifiés selon leur nature</li> <li>- Les éléments sont triés de façon à ne pas mélanger les matériaux de nature différente</li> <li>- Les éléments sont placés de façon à ne pas encombrer les voies de circulation du chantier</li> <li>- Les éléments sont répartis de façon à respecter les surcharges admissibles de plancher</li> <li>- Les éléments réemployables sont triés de manière distincte en fonction des consignes de la hiérarchie</li> <li>- L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail</li> </ul>
<p>Evacuation des éléments issus du curage</p>	<p><b>Collecter les déchets dans les moyens de conditionnement adaptés</b> en fonction de leur nature et de leur potentiel de réemploi à l'aide de moyens motorisés ou non afin de permettre leur évacuation hors du chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les déchets collectés sont conditionnés dans les équipements désignés par la hiérarchie</li> <li>- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) sont rangés de manière à préserver leur intégrité dans les moyens de conditionnement indiqués par la hiérarchie</li> <li>- Les néons sont rangés de manière à préserver leur intégrité dans les moyens de conditionnement indiqués par la hiérarchie</li> <li>- Les produits polluants et/ou présentant des risques (plomb....) sont conditionnés selon les consignes spécifiques de la hiérarchie</li> <li>- Les capacités des moyens de conditionnement sont évaluées et ne sont pas dépassées</li> <li>- En cas de dépassement de la capacité des moyens de conditionnement, la hiérarchie est alertée</li> <li>- Les moyens techniques (petite nacelle, échafaudage roulant...) ainsi que les gestes et postures permettant de limiter les risques sur son intégrité physique sont mobilisés</li> <li>- L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail</li> <li>- La consommation d'eau, d'électricité et des autres consommables est raisonnée selon les principes d'éco-responsabilité</li> </ul>
	<p><b>Adapter sa circulation dans un bâtiment en cours de curage</b> à partir des directives de sa hiérarchie et au regard des contraintes du chantier afin de permettre l'évacuation des déchets en toute sécurité</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les voies de circulation horizontales sont respectées</li> <li>- Les cheminements sont dégagés et sécurisés pour la circulation (pas de gravats au sol, balisage avec chaînette et balise des cheminements à suivre...)</li> <li>- Les consignes de sécurité provenant de la hiérarchie (interdiction temporaire d'accès...) sont transmises pour alerter les autres intervenants à l'aide des moyens de communication mis à disposition</li> <li>- L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail</li> </ul>
<p>Finition des supports en réhabilitation</p>	<p><b>Contrôler son opération de curage</b> en vérifiant si les travaux réalisés correspondent aux consignes de la hiérarchie et en identifiant les éventuels écarts afin de procéder aux opérations correctives et finaliser le curage du bâtiment</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les zones déconstruites sont passées en revue</li> <li>- L'intervention d'autres intervenants est sollicitée pour passer en revue la zone déconstruite</li> <li>- En cas de sollicitation, les zones déconstruites par d'autres intervenants sont passées en revue</li> <li>- Les éventuels écarts avec les consignes de la hiérarchie sont identifiés</li> <li>- Les actions correctives sont réalisées en fonction des écarts identifiés</li> <li>- L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail</li> </ul>
	<p><b>Entretenir ses outils et engins</b> dans le respect des consignes d'utilisation afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa pérennité</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les engins et outils utilisés sont nettoyés et entretenus dans le respect de leur notice d'utilisation</li> <li>- Les engins et outils sont rangés conformément aux règles du chantier et aux consignes de sa hiérarchie</li> <li>- Les outils sont en état fonctionnel</li> <li>- Les éventuels dysfonctionnements ou signes d'usure sont identifiés et remontés auprès de la hiérarchie</li> </ul>